1001465901

| | |
|---|---|
| DATE DEPOT : | 2010-02-15 |
| NUMERO DE DEPOT : | 14659 |
| N° GESTION : | 2003B20798 |
| N° SIREN : | 451309728 |
| DENOMINATION : | CMP - BANQUE |
| ADRESSE : | 55 R DES FRANCS BOURGEOIS 75004 PARIS |
| DATE D'ACTE : | 2009/12/04 |
| TYPE D'ACTE : | PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE |
| NATURE D'ACTE : | NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S) |
| | CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT |

TC 75 221 79

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
15 DEC. 2009
19659

**CMP-Banque**
**Société Anonyme au capital de 60 037 000 euros**
**Siège social : 55 rue des Francs-Bourgeois**
**75004 Paris**
**451 309 728 RCS Paris**

03 B.20798 DE DÉPÔT

COPIE CERTIFIEE CONFORME

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 DECEMBRE 2009**

PG NG CF

L'an deux mille neuf,
le 4 décembre,
à 15 heures,

Au siège social,

Les actionnaires de la société CMP-BANQUE se sont réunis en Assemblée générale sur convocation du Président du Conseil d'administration.

Chaque actionnaire a été convoqué conformément à la loi sur les sociétés commerciales et aux statuts.

Les membres de l'assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Pierre VAJDA préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Assistent également à la réunion :
-Monsieur Jean-Pierre ROCHETTE, directeur général,
-Monsieur Bernard CANDIARD, directeur général du Crédit Municipal de Paris.

Monsieur Claude DARGENT représentant le Crédit Municipal de Paris, et Monsieur Lucas PAIRAUD, les deux membres représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Muriel MOURNETAS est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents et représentés possèdent plus du quart du capital social.

L'Assemblée est en conséquence régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- ✓ la copie des lettres de convocation des actionnaires et des Commissaires aux Comptes,
- ✓ la feuille de présence à ladite Assemblée,
- ✓ le texte des projets de résolutions,
- ✓ un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

COPIE CERTIFIEE CONFORME

- nomination d'un administrateur
- fin de mandat d'un Commissaire au Comptes suppléant
- nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant
- résolutions
  - oRésolution n°1 : nomination d'un administrateur
  - oRésolution n°2 : fin de mandat d'un Commissaire au Comptes suppléant
  - oRésolution n°3 : nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant

**Nomination d'un administrateur**

Le Président expose à l'Assemblée que la vie professionnelle de M. Lucas PAIRAUD, administrateur de la société, l'a conduit a quitter l'entreprise DEXIA.
Compte tenu de sa compétence et de la qualité de ses conseils, l'actionnaire majoritaire et l'ensemble des autres actionnaires souhaitent vivement que M. PAIRAUD continue à éclairer les travaux du Conseil.

Il est exposé par ailleurs qu'afin de bénéficier également du point de vue de l'entreprise susvisée avec laquelle tant CMP-Banque que sa maison-mère entretient de longues dates des relations confiantes, l'intégration au Conseil un d'collaborateur en poste de DEXIA, M. Olivier GRIMBERG est proposée.

**Fin de mandat d'un Commissaire au Comptes suppléant**

Le Président indique également à l'Assemblée que la fin de mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de la société BPS expertise, la société civile de Commissaires aux Comptes Rolland Salva & autres représentée par M. Olivier BAFUNNO, n'a pas été formellement constatée par l' Assemblée Générale du 15 mai 2009.
Cette dernière avait pris acte en revanche de la fin de mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de M. Patrick-Jean COTTIER représentant la société BPS expertise.

**Nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant**

Le Président expose à l'Assemblée que le Commissaire aux Comptes suppléant Michel SAVIOZ présenté sa démission en raison de son départ en retraite.
Il est proposé de confier ce mandat à Madame Isabelle GOALEC, Commissaire aux Comptes.

**Examen des résolutions**

Le président met ensuite aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Projet de résolution n°1
Objet : nomination d'un administrateur
M. Olivier GRIMBERG est nommé administrateur de CMP-Banque.

Projet de résolution n°2
Objet : fin de mandat d'un Commissaire au Comptes suppléant

Le mandat de Commissaire au Comptes suppléant de la société civile de Commissaires aux Comptes Rolland Salva & autres représentée par M. Olivier BAFUNNO a pris fin à l'issue de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 qui a arrêté les comptes 2008 et acté la

fin de mandat du Commissaire aux Comptes titulaire BPS expertise représentée par M. Patrick-Jean COTTIER.

Projet de résolution n°3
Objet : nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant
Madame Isabelle GOALEC, Commissaire aux Comptes, née le 7 octobre 1959 à Angoulême, demeurant 14, Place Charles de Gaulle 78100 Saint Germain en Laye, est nommée Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de M. Michel SAVIOZ, Commissaire aux Comptes suppléant, démissionnaire.

Projet de résolution n°4
Objet : pouvoirs
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

La résolution n°1 est adoptée à l'unanimité des votants, M. Olivier GRIMBERG ne prenant pas part au vote.

La résolution n°2 est adoptée à l'unanimité.

La résolution n°3 est adoptée à l'unanimité.

La résolution n°4 est adoptée à l'unanimité.

Aucune question diverse n'est soulevée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

Le Président
M. Pierre VAJDA

Les scrutateurs

CREDIT MUNICIPAL DE PARIS
Représenté par
M. Claude DARGENT

M. Lucas PAIRAUD

La secrétaire
Mme Muriel MOURNETAS

COPIE
CERTIFIEE CONFORME